

# Union Sportive de Saint-André

## ASSOCIATION OMNISPORTS FONDÉE EN 1968

Enregistrée à la préfecture du Nord le 2 Décembre 1968 sous le N°0595010151

Et depuis le 23 janvier 2009 sous le N° W595014318

Parution au journal officiel le 13 Décembre 1968 page 11703

### Section Natation

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE et de L'ASSEMBLEE ELECTIVE du 27 Juin 2024

Personnalités présentes : Mme Céline LE ROY, Adjointe aux Sports et aux Finances à la Ville de La Madeleine, M. Pascal THIBAUT, Adjoint aux Sports et à la Jeunesse à la Ville de Saint-André, M. Jean-Marie DROLLET représentant Mme Marie-Claire VANDEWIELE, Présidente de l'USSA Omnisport.

Excusés : Mme MASSE, Maire de Saint-André, M. Alexandre MAROQUIN, Directeur Technique de l'USSA natation.

1. Adoption à l'unanimité du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 9 Novembre 2023
2. **Rapport moral du Président Philippe TODOSKOFF**

Notre club fête ses 55 Ans et malgré la fermeture depuis décembre 2022 de la piscine de Saint André, il est encore l'un des meilleurs clubs Français de formation de Natation. Les Résultats engrangés dimanche dernier lors des Interclubs Avenirs le démontrent 1<sup>er</sup> Club Régional classé provisoirement 1<sup>er</sup> Club Français.

Il est vrai que pour la prochaine saison nous ne pourrons plus progresser et maintenir notre rang (baisse des effectifs, baisse des recettes, découragement des dirigeants et bénévoles, pas de projection vers l'avenir, arrêt à court terme de la Section Sportive ...) faute de créneaux.

A la lecture du compte rendu financier (déficit de 1849€35 et ce malgré la subvention exceptionnelle de 10 000€) notre club est en péril.

Pourquoi, faute de créneaux, nous n'avons pas pu « reloger » totalement notre Ecole de Natation andrésienne (plus de 100 adhérents en 2022) et la perte sèche de 38 adhérents explique notre déficit en partie comblée par l'aide de la municipalité que je tiens à remercier.

Soit, nous maintenons nos activités mais cela ne sera possible qu'avec l'aide financière de la Municipalité andrésienne et ce pendant les prochaines saisons dans l'attente du nouvel équipement soit, et c'est pour nous la seule solution bénéficier d'un bassin provisoire sur Saint André projet qui est à l'étude. Un tel équipement étant financé par la Métropole Européenne de Lille à hauteur de 50% et peut être racheté par la suite par la MEL

N'oublions pas que depuis la dernière saison nous ne pouvons plus accueillir de nombreux andrésiens dans notre Ecole de Natation (le lieu étant délocalisé sur La Madeleine et nous devons prioriser les demandes madeleinoises) et la fermeture prolongée de la piscine de Lomme, la fin annoncée de Marx Dormoy, la fermeture de la piscine de Fives ne nous permettent pas de trouver des solutions de relogement suffisantes pour notre club et notre club partenaire LMN.

La Natation andrésienne mérite bien de trouver une solution pérenne du moins jusqu'à l'inauguration du futur équipement Sait André/Marquette (par la mise en place d'un bassin provisoire) afin de maintenir son activité.

Enfin je ne peux pas conclure mon rapport sans remercier :

Les Parents et les nageurs qui ont su s'adapter

Nos Coachs qui pendant la saison précédente ont tout fait pour accueillir tous nos adhérents dans les meilleures conditions

Nos Dirigeants et Bénévoles

Les Municipalités de Lille Lomme La Madeleine, les clubs partenaires du LMN, les collectivités (Met Conseil Régional)

Sans oublier la subvention exceptionnelle reçue.

### **3. Rapport de la Secrétaire Michèle TODOSKOFF**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 55 ans, l'Assemblée Générale de l'USSA natation se déroule à La Madeleine, ville qui est devenue notre point d'attache depuis la fermeture de la piscine de Saint-André en décembre 2022, je remercie la Ville de La Madeleine pour le prêt de cette magnifique salle.

Je vous remercie d'être venus nombreux et je tiens à préciser pour les uns et à rappeler pour les autres le lien qui unit les 2 structures USSA, Union Sportive de Saint-André et LMN, Lille Métropole Natation.

- L'USSA a été créée en 1969, structure de formation et d'entraînement qui a produit de nombreux champions et a comptabilisé jusqu'à 581 licenciés (saison 2014-2015). Si cela vous intéresse, vous aurez un aperçu des résultats en consultant les comptes-rendus d'AG sur le site du club.
- Le LMN, structure d'entraînement, créé en 2002 sous l'impulsion de l'USSA et du LUC, ne concernait à l'origine qu'une vingtaine de nageurs de niveau Interrégional et National.

Lors de l'Assemblée Générale de la saison 2017-2018, nous avons annoncé que tous les adhérents sportifs USSA (en dehors des Maîtres) seraient licenciés compétiteurs sous les couleurs du LMN qui devient un club à part entière et qui prend en charge, dès la catégorie Avenir, les nageurs formés à l'USSA.

L'USSA reste donc essentiellement un club formateur avec l'Ecole de natation, un groupe Maîtres et un groupe Aquaforme.

Bien évidemment, chaque structure a son Bureau et son Comité Directeur propre, mais, pour ne rien vous cacher, sachez que les liens sont plus qu'étroits entre les 2 et que le

fonctionnement des 2 clubs repose sur les mêmes personnes bénévoles qui auraient bien besoin, parfois, d'être aidées.

En Septembre 2023, nous avons inscrit 194 licences, 30 ont migré, en cours d'année, vers le LMN pour participer aux compétitions départementales.

Actuellement l'USSA compte 140 licenciés 11 ans et moins (-38 par rapport à la saison 2022-2023), 19 Maîtres et 5 Dirigeants, Officiels, Entraîneurs.

Répartition par villes : Lille 45, La Madeleine 35, Saint-André 23, Lambersart 11, Marquette 9 + 41 licenciés répartis dans 25 autres villes de la MEL.

L'USSA a organisé avec le LMN 6 compétitions à La Madeleine :

- Le 1<sup>er</sup> Octobre : 1<sup>ère</sup> journée des criteriums de rentrée
- 15 Octobre : 2<sup>ème</sup> journée des criteriums de rentrée
- 30 Octobre : Prise de temps
- 10 Décembre : Découv'nat 4
- 12 Mars : Découv'nat 2
- 19 Mai : Découv'nat 3

L'USSA a aussi participé à l'organisation du Meeting de Lille qui s'est déroulé à Marx Dormoy les 26, 27 et 28 Janvier 2024.

Dans le cadre de l'Ecole de Natation, l'USSA a également organisé 4 Intraclubs dont Chloé vous parlera.

Vous faites tous partie de l'association, nageurs, coachs et parents et vous êtes tous impliqués dans le fonctionnement de celle-ci, je remercie les parents qui aident ponctuellement à l'organisation des compétitions, aussi les parents qui se sont formés pour devenir officiels, merci aussi d'accompagner régulièrement vos enfants aux séances d'entraînement et d'intervenir à l'occasion pour d'autres enfants qui ont besoin d'aide. Je me réjouis de n'avoir eu cette année, aucune incivilité ni problème de comportement.

Merci à tous les coachs Magalie, Chloé, Aurélie, Yann, Camille, Lola, Clarisse, Jean-Baptiste, Mélanie, Loïse, Benoit, Baptiste, Elise, Céleste et Zoé pour leur motivation et leur bonne humeur, enfin merci à mes deux fidèles adjointes Nicole et Jacqueline et à Jean-Marie qui gère les comptes.

Pour la prochaine saison, les créneaux sont sensiblement les mêmes, donc peu de changements d'horaires pour les séances.

Enfin, nous restons persuadés que la survie du club ne pourra faire l'économie d'un nouvel équipement, et, aux côtés de l'association de défense de la piscine, nous réitérerons notre appel auprès de Madame La Maire de Saint-André pour qu'elle comprenne l'urgence de la mise en place d'un bassin provisoire pour tous les enfants en âge d'apprendre à nager.

En attendant une éclaircie, nous remercions sincèrement la Municipalité de La Madeleine pour son engagement et sa considération par rapport à notre club.

### **Adoption du Rapport Moral à l'unanimité**

#### **4. Présentation du Compte d'exploitation du 28 Juin 2023 au 25 Juin 2024 et du Bilan par le Trésorier Jean-Marie DROLLET.**

Il apporte des précisions et répond aux questions posées par l'assemblée.

#### **5. Lecture de l'attestation du Cabinet d'Expertise Comptable SAFIR donnant tuis aux comptes présentés. (cf pj)**

### **Adoption des Comptes-Rendus Financiers à l'unanimité**

#### **6. Présentation des Activités sportives du Club.**

#### **Bilan Ecole de Natation par Chloé TODOSKOFF**

##### *Saison 2023-2024*

#### **Un seul lieu pour les deux écoles de natation**

Suite à la non réouverture de la Piscine de Saint André, nous avons dû trouver des solutions pour tenter de conserver un nombre conséquent d'enfants en école de natation avec des créneaux réduits.

Nouveauté : groupes doublés pour les 3 premiers niveaux (Bleu et Jaune) mais un seul groupe pour les 3 autres niveaux (3N,4N et Pré compétition), groupe familiarisation 1 vendredi sur 2.

Chute du nombre de nageurs évidemment (141 au lieu de presque 200 avec les 2 piscines) mais on a tout de même optimisé les créneaux.

#### **+ Section Sportive Scolaire – Collège Jean Moulin**

Label Excellence obtenu en Septembre 2022 suite aux résultats des nageurs en 2021.

1 créneau le Lundi de 16h30 à 18h à la Piscine de La Madeleine à partir de Janvier 2023.

#### **Intraclubs**

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé 2 sessions afin de permettre aux plus âgés de nager 2 courses et de ne pas alourdir la compétition en longueur. Avec en plus la participation des collégiens de la section Savoir Nager de Nina Simone à Lille (soutenue par le LMN)

- 12 février : 1<sup>ère</sup> session pour les groupes familiarisation, 1N et 2N (100 nageurs)

- 19 février : 1<sup>ère</sup> session pour les groupes pré compétition, 3N et 4N (40 nageurs)

- 3 juin : 2<sup>ème</sup> session pour les groupes familiarisation, 1N et 2N (89 nageurs)

- 10 Juin : 2<sup>ème</sup> session pour les groupes pré compétition, 3N et 4N + Collégiens NS (40 nageurs)

Objectifs : montrer les progrès aux parents, mettre les enfants dans une situation de compétition pour apprendre à gérer le stress, permettre aux entraîneurs de repérer les enfants pour les groupes de compétition, préparer les affectations de groupes pour l'année suivante, récompenser les enfants pour leurs progrès.

Merci aux parents qui nous ont aidé pour l'organisation (chambre d'appel, micro, chronométreurs, photographe...).

#### □ Savoir Nager en Sécurité

Test EN, remplace le Sauv'nage

Obligatoire pour participer à des compétitions officielles

3 sessions ont eu lieu pour les écoles de natation :

- o 11 décembre 2023 et 17 et 24 juin 2024

59 enfants cette saison ont obtenu le SNS

#### □ Découv'Nat

- 10 décembre à La Madeleine, 29 nageurs (3N, 4N, pré compet)
- 21 Janvier 2024 à Estaires, 19 nageurs
- 19 mai 2024 à la Piscine de La Madeleine, 22 nageurs (dont 11 qui avaient changé de licence)

#### □ Interclubs Avenir

Contrairement à l'année dernière où nous avons engagés 2 Equipes issus des groupes Pré Compétitions et 3/4N sous les couleurs de l'USSA, nous avons décidé de transférer les nageurs en capacité de nager cette compétition au LMN pour permettre au LMN d'être présents avec 10 équipes.

#### **2024-2025 :**

15 nageurs de l'école de natation sont orientés en 2024-2025 vers un groupe compétition du LMN.

Mais plus de possibilité d'orienter nos nageurs en fin d'école de natation qui n'ont pas le niveau pour intégrer un groupe compet du LMN vers un groupe moins compétitif en raison de la fermeture de la piscine de Saint-André qui nous a obligé à réduire le nombre de groupes en raison du manque de créneaux disponibles.

## **Bilan Groupe Masters par Bénédicte**

*Saison 2023-2024*

Cette saison nous avons eu 34 nageurs inscrits dans le groupe Masters. Nos 3 compétitrices, Marie Bonhoure, Cécile Chevalier et Nathalie Martins ont représenté le club lors de 7 compétitions, la dernière étant les Championnats de France Masters été la semaine dernière.

Les résultats sont partagés régulièrement sur la page Facebook du club vous pouvez ainsi les suivre et voir leurs bons résultats et podiums.

Je remercie les nageurs pour cette saison, encore une fois pas évidente mais ils sont restés motivés et nous avons trouvé une stabilité entre la piscine d'Hellemmes et celle de Lambersart.

Objectif pour l'année prochaine : on prend les mêmes et on recommence, mais comme on est sympa on accueille aussi les petits nouveaux, donc si dans la salle (ou ceux qui lisent le rapport) vous souhaitez progresser et prendre plaisir en nageant dans un groupe où il y a une bonne ambiance n'hésitez pas à venir me voir. Le groupe est tous niveaux, du débutant au confirmé, vous y trouverez votre place.

### **7. ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

Election à l'unanimité des 6 candidats : MMES Mélanie CLUSMAN, Bénédicte DROLLET, Nicole DROLLET, Michèle TODOSKOFF. MM Jean-Marie DROLLET, Philippe TODOSKOFF.

Présentation du nouveau Bureau pour l'Olympiade 2024-2028 :

- M Philippe TODOSKOFF, Président
- MME Nicole DROLLET, Trésorière
- MME Michèle TODOSKOFF, Secrétaire
- M Jean-Marie DROLLET, Trésorier Adjoint.

### **8. Remise des diplômes aux nageurs présents**

### **9. Intervention de Madame Céline Le Roy**

Merci aux bénévoles et aussi aux parents d'être présents, car oui, on a besoin des parents. La fermeture de la piscine de Saint-André vous a obligé à modifier votre organisation familiale, on sait que vous avez besoin de créneaux supplémentaires, mais actuellement on accueille des scolaires de partout. La planification n'est pas simple, on a un seul créneau supplémentaire à proposer, le vendredi après-midi de 16H à 17h. On est ravis de vous accueillir, si on pouvait faire plus, on le ferait.

## 10. Intervention de Monsieur Pascal Thibaut

« Moi, j'ai le mauvais rôle, mais je suis toujours heureux de voir Philippe Todoskoff qui est un ami. J'ai compris que votre problématique c'est le bassin provisoire mais je sors d'une réunion avec Madame Masse, elle a été très claire sur ce sujet : Non, il n'y aura pas de bassin provisoire à Saint-André. Madame la Maire provisionne à hauteur de 500 000€ par an pour subventionner une nouvelle piscine qui se situera sur le site Solvay. »

L'intervention de M.Thibaut sera interrompue par un concert d'exclamations et un débat s'instaure entre le représentant de Saint-André et de nombreux intervenants, parents, membres de l'association de défense de la piscine et dirigeants.

« En dehors du coût de fonctionnement, qu'est-ce qui explique cette obstination ? Y a-t-il des raisons profondes ?

Un parent fait remarquer que le temps de déplacement en car des scolaires qui vont à la piscine de Marcq en Baroeul ne leur permet d'être que 15mn dans l'eau ! »

« Qu'est-ce qu'il en est du futur équipement ? On en parle depuis 2022 et en 2024, on ne sait pas combien ça va coûter. Il n'y a aucun plan sur cet équipement. On n'aura rien avant 10 ans. »

« D'autres options sont possibles si Madame Masse refuse le bassin provisoire, comme rénover la piscine a minima pour 2M€ ou la rénover totalement pour 10M€.

Si on rénove la piscine totalement, celle-ci pourrait devenir intercommunautaire et les coûts seraient ainsi partagés équitablement avec les autres villes. »

« Actuellement, on ne peut pas détruire le système de chauffage de la crèche et de la salle de sports et que coûterait le démontage du bâtiment ? »

« M.Thibaut nous dit que Madame Masse provisionne 500 000€/an pour le projet de la nouvelle piscine, cette somme représentait le coût de l'exploitation de la piscine ! »

« Alors que seulement 33 000€ étaient reversés par la MEL, pour les entrées des scolaires des autres villes, actuellement, le déplacement des enfants andrésiens en car vers d'autres piscines coûte 50 000€ ! »

« La Municipalité ne fait aucun effort pour maintenir une activité nautique sur la ville de Saint-André. »

« On va continuer à se battre ! »

Ce sera le mot d'ordre avant de clore cette AG à 21H30 par le pot de l'amitié.

